



Retard de paiement de salaire

Par **bigoudish**, le **02/12/2010** à **08:41**

Bonjour,

Mon ami est en CDD dans une entreprise depuis mi Août pour une durée de 10 mois. Il semblerait que cette entreprise rencontre des problèmes financiers, mon ami n'a pas encore eu le salaire du mois d'Octobre. Sur 30 salariés, 8 d'entre eux ont vu leurs chèques refusés, le patron c'est engagé oralement à normaliser la situation ces jours ci (à 10 jours du prochain versement de salaires!) mais il ne semblerait pas vouloir assumer les frais de banques engendrés par ce retard de paiement.

De plus, ayant débuté dans cette entreprise par un un CDD de 2 mois, il n'a encore, à ce jour, pas reçu la prime de précarité qui lui était dû en fin de contrat.

Pouvez vous nous aider, nous conseiller sur les droits du salarié dans ce cas? Merci.